

Genre du véhicule +)		Machine de travail lourde (vhc.spécial)		Marque de fabrique	ALLIS - CHALMERS		Type	T L 6 4 5		Modèle année	1966	Bordereau-type N°	5 5 2 2		
Caractéristiques "TL 645" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans cabine															
										Carburant	diesel		Nombre de cylindres		6
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS Great Britain Ltd, Essendine (GB)-Import.MAVEG AG, Bienne															
N° du châssis frappé à gauche, au centre, derrière l'échelle + sur plaquette															
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc, devant le démarreur, plaquette rivée															
Type du moteur 3 5 0 0 - en ligne, avec compresseur															
Position du mot. arrière Frein-moteur															
Cylindrée 6'974 cm³ Frein de remorque															
Temps 4 Transmission automatique *)															
Refroidissement eau Nombre vit. avant 2															
Entraînement s.ttes roues Vitesse en 1 ^{re} 8,8 Voie avant 2'000															
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 34 +) Voie arrière 2'000															
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel oui Diam. de braq. 9,35															
Frein de service hydraulique assisté par air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues ***															
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur l'arbre de cardan															
Poids		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm							
A vide		5'450	5'950	11'400	Dimension	20,5x25	20,5x25	Longueur							
Charge utile				-	Charge pneu	13'490	13'490	Largeur							
Total				11'400		12	Ply	Hauteur							
Gar. de fabr.		9'752	5'443					Haut. ridelles							
Poids max. garanti pr. train routier										Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.		
Direction: position au centre **)										Marque du moteur ALLIS CHALMERS		C.V. frein 158 SAE			
Alésage 107,95										Course 127		C.V. impôts 35,52			
Forme de la carrosserie pelle chargeuse (2'100 litres)															
Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.)										Places debout					

Phares: marque 2/ C A V	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ sur la pelle	AR = au-dessus des feux arrières (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 3/ électriques
Feux arrières 2/ combinés avec feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 80 dB
Réflecteurs 2/ séparés \varnothing 72 mm	Rétroviseur 2/ près des phares
Feu stop 2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses +)
Lampes de travail 4/ AV = 2 / AR = 2, avec lampe-témoin	
Équipement électr. 24 Volts	
Mesure du bruit 89 bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- *) Transmission : boîte automatique ALLISON Power-Shift, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 2 vitesses AV et 1 AR. - 2 cales d'arrêt indispensables.
- ***) Direction : à pivot, hydraulique avec connexion mécanique +)
- ***) Frein de service : équipé d'un manomètre (monté par l'importateur)
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'800 mm

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection à l'avant sur la pelle avec marquage jaune-noir.
- Marquage jaune-noir à l'arrière en travers.
- La vitesse maximale limitée à 30 km/h à cause de la direction
- Disque indiquant la vitesse maximale admise indispensable.

Phares : disposés à 2'000 mm du sol, pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 16.5.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)	Machine de travail lourde (vhc.spécial)		Marque de fabrique	ALLIS - CHALMERS		Type	T L 6 4 5		Modèle année	1966	Bordereau-type N°	5 5 2 2	
Caractéristiques "TL 645" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans cabine													
						Carburant	diesel		Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS Great Britain Ltd, Essendine (GB)-Import.MAVEG AG, Bienne													
N° du châssis frappé à gauche, au centre, derrière l'échelle + sur plaquette													
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc, devant le démarreur, plaquette rivée													
Type du moteur 3 5 0 0 - en ligne, avec compresseur													
Position du mot.		arrière		Frein-moteur									
Cylindrée		6'974 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm							
Temps		4		Transmission automatique *)		Longueur		6'750					
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 2		Largeur		2'680					
Entraînement		s.ttes roues		Vitesse en 1" 8,8		Voie avant 2'000		Hauteur		3'170			
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 34 +)		Voie arrière 2'000		Empattement		2'960			
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 9,35		Porte à faux arr.		1'570			
Frein de service hydraulique assisté par air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues ***)													
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur l'arbre de cardan													
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.	Dimensions int. en mm
A vide		5'450		5'950		11'400		Dimension		20,5x25		20,5x25	Longueur
Charge utile						-		Charge pneu		13'490		13'490	Largeur
Total						11'400				12 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.		9'752		5'443									Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.				
Direction: position au centre **)						Marque du moteur ALLIS CHALMERS			C.V. frein 158 SAE				
Alésage 107,95						Course 127			C.V. impôts 35,52				
Forme de la carrosserie pelle chargeuse (2'100 litres)													
Nombre de places: total 1						(avant milieu arr.)			Places debout				

Phares: marque 2/ C A V	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ sur la pelle	AR = au-dessus des feux arrières (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 3/ électriques
Feux arrières 2/ combinés avec feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 80 dB
Réfecteurs 2/ séparés ϕ 72 mm	Rétroviseur 2/ près des phares
Feu stop 2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses +)
Lampes de travail 4/ AV = 2 / AR = 2, avec lampe-témoin	
Equipement électr. 24 Volts	
Mesure du bruit 89 bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- *) Transmission : boîte automatique ALLISON Power-Shift, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 2 vitesses AV et 1 AR. - 2 cales d'arrêt indispensables.
- ***) Direction : à pivot, hydraulique avec connexion mécanique +)
- ***)) Frein de service : équipé d'un manomètre (monté par l'importateur)
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'800 mm

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection à l'avant sur la pelle avec marquage jaune-noir.
- Marquage jaune-noir à l'arrière en travers.
- La vitesse maximale limitée à 30 km/h à cause de la direction
- Disque indiquant la vitesse maximale admise indispensable.

Phares : disposés à 2'000 mm du sol, pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 16.5.66

La Commission d'expertise-type